

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Rentrée 65 et budget 66

Il reste encore trois semaines avant que les Facultés prennent leur visage de rentrée, mais d'ores et déjà les bleus du budget de l'Education nationale étant enfin publiés, on peut se faire une idée de ce que sera cette année.

- Diminution du nombre de créations de postes d'enseignants : 1.364 sur le budget 1960, alors qu'il y en avait 1.576 sur le budget 1965.
 - 300 postes de techniciens au lieu de 815.
- 800 créations de postes d'IPES (1.263 l'an dernier).
- Réduction de 8,9 % des crédits de paiement d'équipement (construction, matériel, etc.).
- Pas de revalorisation des heures complémentaires depuis 1963.

Pour ce qui concerne la Recherche scientifique, le choix du gouvernement est non moins clair : les options du plan sont aussi très inférieures aux prévisions minimales de la commission (3.900 millions au lieu des 5.300 jugés indispensables).

La Recherche fondamentale est sacrifiée au bénéfice des crédits de recherche « de développement » qui sont multipliés par 5,9, ce qui permet à l'industrie de bénéficier des fortes subventions pour améliorer les techniques, alors que l'Université a été sacrifiée. Cette politique court terme et à

courte vue sacrifie encore l'essentiel.

Une fois de plus, la formation des cadres de la nation, qui devrait jouir d'une priorité absolue, passe loin derrière les crédits rie prestige et d'armement.

L'arrivée dans le cadre des Facultés des rescapés de la génération de 1947-1948 qui ont trouvé un enseignement primaire pléthorique, un enseignement secondaire manquant de locaux et de maîtres, va poser à l'Université de graves problèmes.

L'enseignement supérieur n'a su ni adapter son contenu et ses méthodes, ni trouver les moyens d'encadrer les milliers d'étudiants qui frappent à sa porte.

Les problèmes posés par cette reconversion aux nécessités d'une société moderne dépassent de beaucoup le cadre de cet article. Il n'appartient ni aux enseignants ni aux étudiants d'en déterminer seuls les dimensions. C'est l'ensemble du mouvement ouvrier, centrales syndicales et organisations politiques, qui est concerné. Cet ensemble peut seul définir les conditions d'une véritable démocratisation de l'enseignement, qui fournira à la nation des cadres démocratiquement formés, nécessaires pour la construction d'une société socialiste.

A. Geismar.